



CLUB DE VOILE ET PAGAIE FRANCEVILLE

Route de la Baie

14810 MERVILLE FRANCEVILLE

Tel : 02 31 24 46 11 Mail : cacvf14@gmail.com Site : www.voile-franceville.asso.fr

Adhésion Club 2020-2021

Activités Nautiques

Nom et Prénom :
 Date de naissance :
 Tel. Perso :
 Tel en cas d'urgence :

Activité :
 Date certificat Médical :
 (obligatoire chaque année pour toute activité)

Nom/Prénom responsable de l'adhérent : _____
 Mail perso ou familial : _____ @ _____
 Adresse Principale : _____
 Commune : _____ Code Postal : _____

TARIFS adhésions (entourez votre tarif)

	Adultes	Jeunes (-18 ans)	Famille Adulte à compter du 2 nd adulte	Famille Jeune	Etudiant
Kayak	190,00 €	165,00 €	150,00 €	130,00 €	165,00 €
Voile	235,00 €	165,00 €	187,00 €	151,00 €	165,00 €
Stand Up Paddle	190.00€				
Longe Côte	105,00 € ou 7€/séance (+3€ si location de combinaison)				
Marche Nordique	Auto encadrée, pratique libre, prêt de bâtons possible uniquement aux adhérents d'une activité du Club				
Parking + Voile	50% de remise sur l'adhésion voile				

NOUVEAU EN 2020 : L'adhésion à l'association implique une journée d'engagement bénévole durant l'année (entretien, accueil, bricolage, aide à la location de matériel...)

Modalités de Règlement

Chèques (nombre)	Chèque Vacances	Carte Bancaire	Espèces	Virement	Montant Total

Inscription valable du 1^{er} septembre 2020 au 31 Août 2021

Pensez à remplir et signer au verso !

J'atteste pour la pratique des activités nautiques (cocher la case correspondante) :

Δ (- de 16 ans) que l'enfant est apte à s'immerger et nager 25 mètres sans reprendre pied.

Δ (16 ans et +) que l'adolescent précité est apte à nager 50 mètres, départ plongé.

Δ (+ de 18 ans) que je suis apte à nager 50 mètres, départ plongé.

Je soussigné(e), _____, déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du Club Voile et Pagaie et m'engage à le respecter.

J'ai pris connaissance des conditions d'assurance et de la possibilité de souscrire une assurance individuelle accident complémentaire.

Autorisation pour les mineurs :

Je soussigné(e), _____, déclare autoriser l'adhérent

_____ à participer aux activités du Club Voile et Pagaie de Merville/Franceville ; à

faire pratiquer sur lui toutes interventions et soins médicaux qui apparaîtraient nécessaires y compris son transport dans un établissement hospitalier.

- J'autorise ma fille ou mon fils à quitter le club par ses propres moyens, à la fin des séances.
- Je n'autorise pas ma fille ou mon fils à quitter le club par ses propres moyens, à la fin des séances.
- J'autorise l'association "club de voile et pagaie" à publier des images prises dans le cadre des activités du club.

En fonction des conditions météorologiques, les moniteurs se réservent le droit de changer de support et le droit de garder les adhérents à terre, ceci dans le respect de la réglementation en vigueur. Ces annulations ne pourront donner lieu à un remboursement.

Fait à _____, le _____

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Les tarifs comprennent :

Kayak :

- La mise à disposition du matériel nautique (lors des sorties encadrées au Club). L'encadrement des sorties ou animations de mi-septembre à mi-décembre et de mi-janvier à fin juin :
le samedi selon les horaires de marée et le dimanche matin,
- la participation aux sorties "club" le WE. (Frais de transport et d'organisation en sus, prévoir licence en sus)
- Le passage d'un test pagaie couleur par an (livret + test compris).
- Une assurance FFCK-MAIF RAQVAM en responsabilité civile et dommage de base.
- Le droit de vote à l'assemblée générale de l'association.

Voile :

- La mise à disposition du matériel nautique (lors des sorties encadrées au Club). L'encadrement des sorties ou animation de mi-septembre à mi-décembre et de mi-janvier à fin juin :
le samedi selon les horaires de marée.
- La participation aux sorties "club" le WE. (Frais de transport et d'organisation en sus, prévoir licence en sus)
- Le droit de vote à l'assemblée générale de l'association.

Longe côte :

- Deux sorties par semaine, le mercredi et le dimanche, de mi-septembre à fin juin.
- Le droit de vote à l'assemblée générale de l'association.
- La participation aux sorties à thèmes (Carnaval, Noël, etc...) et nocturnes.

Marche-Nordique :

- Mise à disposition des bâtons aux adhérents d'une activité du Club (activité complémentaire auto-encadrée)

Le matériel du Club peut être prêté gracieusement (après accord du bureau) suivant les disponibilités et sous l'entière responsabilité de l'adhérent. (Fiche à remplir avant chaque emprunt)